
Vacances d'hiver : offre adaptée au contexte et aux contraintes

La Ville de Romans, malgré les incertitudes qui planent dans le contexte de crise actuel, a décidé de maintenir une programmation de loisirs pour les prochaines vacances, bien que le protocole sanitaire en vigueur des accueils collectifs de mineurs l'ait amenée à réduire sa voilure, à l'instar de toutes les structures associatives*.

Le 16 janvier dernier, la Ville a lancé les inscriptions pour les vacances d'hiver avec l'ouverture des centres de loisirs de l'Ouest, du Nord et de l'Est, pour les enfants âgés de 3 à 6 ans, ainsi que de la ludothèque, également située à l'Est, qui accueille des enfants âgés de 0 à 12 ans. Elle a, par ailleurs, maintenu le [Pass'Sport](#) qui s'adresse aux jeunes âgés de 7 à 16 ans.

Concernant la tranche des 6-11 ans du quartier de la Monnaie, il s'agissait d'une offre spécifique que l'on ne retrouve dans aucun autre quartier. Malgré l'incendie en 2017 de l'ex-centre social, la Ville s'était, toutefois, mobilisée pour la maintenir en proposant une solution provisoire avec l'ouverture d'un accueil au sein des locaux de la MJC Robert-Martin. Locaux qui ne sont plus adaptés, aujourd'hui, au regard du protocole sanitaire en vigueur, pour héberger, le temps des vacances, un tel accueil de loisirs.

Et c'est pourquoi, la Ville a redirigé les parents des enfants concernés sur les Pass'sport mais aussi sur l'Amicale laïque, association qu'elle finance à ce titre. Cette collaboration traduit, en outre, la volonté de la Ville de ne pas assigner à résidence les enfants du quartier de la Monnaie mais de leur permettre, au contraire, de s'en extraire le temps des vacances, avec l'assurance de tarifs adaptés au quotient familial et permettant de bénéficier des aides de la CAF. Rappelons que l'accueil des enfants du quartier Monnaie était l'une des vocations historiques de cette structure.

Ainsi, contrairement aux fausses rumeurs qui circulent, la Ville ne ferme pas l'accueil de loisirs Monnaie puisque ce dernier restera ouvert les mercredis pour les 6-11 ans et qu'un accueil est maintenu durant les vacances pour les 4-6 ans.

() Sous réserve des annonces gouvernementales*